

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSSIO-2026-06-046

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
Spécialité Services informatiques aux organisations
Session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2019 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Services informatiques aux organisations ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés présidente et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Services informatiques aux organisations :

Président : Monsieur Olivier MONDET, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Gérard BOURDON ;

Enseignants : Mesdames Edith VIGNA, Tiphaine CABOT ;

Professionnels : Messieurs Alexandre DELAPLACE, Alexandre MATIB.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 17 juin 2026.

Aurore COLLET

